

Département du Val-d'Oise

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune du Perchay

Pièce n°6b : plan de zonage au

1:1 000

Révision du PLU

Document arrêté le : 17/06/2025

Document approuvé le : 19/05/2026

IngESPACES

Cité Descartes

23 rue Alfred Nobel, 77420 Champs-sur-Marne

TEL : 01 64 61 86 24

contact@ingespaces.com

Ensemble, participons à l'aménagement du territoire

IngESPACES

Urbanisme Environnement Déplacements

- Zone UA

Secteur UAt

Zone UB

Zone UI

Zone 1AU

Zone A

Secteur Ac

Zone N

Secteur Ne

Prescriptions

Secteur soumis aux orientations d'aménagement et de programmation

Enveloppe d'alerte de zone humide potentielle de classe B (DRIEAT)

Lisière de 50 m autour des massifs boisés d'au moins 100 ha

Espace boisé classé

Éléments à préserver au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du CU

Patrimoine bâti remarquable

Murs et abords de la rue de la Chaumette

Espace paysager

Arbres remarquables

Place de l'ancienne mare

Cours d'eau

Éléments à préserver au titre de l'article L.151-38 du CU

Chemin à conserver et laisser ouvert

Informations

Zone compressible

Axe de ruissellement

Ouvrage de transport et de distribution d'électricité

The map displays the urban planning for the commune of Perchay, specifically the 'Pièce n°6b : plan de zonage au 1:1 000'. It shows various urban planning zones and sectors, including Zone UA (pink), Zone UB (orange), Zone UI (light pink), Zone 1AU (orange and white stripes), Zone A (yellow), Zone Ac (yellow), Zone N (light green), and Zone Ne (green). Sectors UAt (purple) and Ne (green) are also indicated. The map includes a legend for 'Prescriptions' (Secteur soumis aux orientations d'aménagement et de programmation, Enveloppe d'alerte de zone humide potentielle de classe B (DRIEAT), Lisière de 50 m autour des massifs boisés d'au moins 100 ha, Espace boisé classé) and 'Informations' (Zone compressible, Axe de ruissellement, Ouvrage de transport et de distribution d'électricité). The map also shows 'Éléments à préserver au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du CU' (Patrimoine bâti remarquable, Murs et abords de la rue de la Chaumette, Espace paysager, Arbres remarquables, Place de l'ancienne mare, Cours d'eau) and 'Éléments à préserver au titre de l'article L.151-38 du CU' (Chemin à conserver et laisser ouvert). The map includes a title block with the commune name 'Commune du Perchay' and the piece number 'Pièce n°6b : plan de zonage au 1:1 000'. It also features a scale bar (0 to 150 m) and a north arrow.